

Séjour FFCT "Au pied des Monédières"

du 23 au 30 Juin 2012



Organisé par le CODEP 19

Faites une pause nature en Corrèze

2 circuits au choix chaque jour , selon vos envies et suivant votre rythme

Séjour en étoile , circuits vallonnés

Encadrés par des moniteurs « Tourisme à Vélo » locaux

60 à 80 km

90 à 120 km

Découverte du patrimoine corrézien entre les landes de bruyères du Massif des Monédières, la beauté sauvage des gorges de la Dordogne et la nature préservée du parc Naturel de Millevaches en Limousin



Nombre de places : minimum 30 maximum 40

Vous serez accueillis dans un village de vacances sur les rives d'un paisible lac à la lisière du bourg médiéval d'Egletons .

Hébergement en chambre de 2 personnes (lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni) avec TV écran plat . Connexion Wifi gratuite.

Restauration en pension complète (vin à discrétion et café compris) dont 2 repas « Terroir » Petit déjeuner sous forme de buffet.

Animation de soirée

TARIF : 390 €

Mise à disposition d'une salle pour entreposer les vélos.

Libre accès gratuit aux moyens d'animation sportive (canoës, pédalos, boudrome, espace forme...)

SEJOUR SPORTIF



Col des Géants

Col du Bos

Col de Lestard

Suc au May

Col de la Croix de la Mission

Mont Bessou

Sur les terres de Ventadour

Gorges de la Dordogne

Pays des Lacs et des Etangs

Découverte des « Plus Beaux Villages » classés

COÛREZE

ET TOURISTIQUE

Les non pédalant ne seront pas oubliés : programme de randonnées pédestres proposé.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Jean Louis VENNAT : 06 77 23 69 58

Mail : vennat.jeanlouis@neuf.fr



FICHE D'INSCRIPTION : SEJOUR « AU PIED DES MONEDIERES » du 23 au 30 Juin 2012

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Mail :@.....

Date de naissance :/...../.....

N° de licence FFCT : Club :

Ou membre individuel licencié

Pédalant

Non Pédalant

Montant : 390 € par personne

supplément éventuel pour chambre seule : 105 €

A retourner à Jean Louis VENNAT 55 Av Galandy 19600 ST PANTALEON

Accompagné d'un chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de **CODEP 19 FFCT**

Le chèque ne sera encaissé que début Mars

Les places étant limitées, inscrivez-vous dès maintenant